

**R.-J. Cornet. — Quelques lettres du Roi Léopold II
au général Nicaise***

La première des dix-huit lettres que nous résumons ci-après est un message de condoléances (1). Madame la générale NICAISE vient de mourir. Et le Roi écrit à son mari, le 2 septembre 1882:

...tout ce que je puis dire, c'est que notre sympathie pour vous est bien profonde et que nous vous plaignons de toute notre âme.

Ces quelques mots prouvent quelle estime le Souverain éprouvait pour le destinataire de cette lettre.

Le général a alors cinquante-cinq ans. Officier d'artillerie d'une grande compétence, intelligent, travailleur et remarquable organisateur, Alexandre-Guillaume NICAISE, né à Gand le 9 mai 1827, a été officier d'ordonnance de LÉOPOLD I^{er}, chef de cabinet du ministre de la Guerre et aide de camp de LÉOPOLD II. En 1885, il est promu lieutenant-général et nommé inspecteur général de l'artillerie (2).

Dans la lettre suivante (17 juin 1885), le Roi se préoccupe de deux événements étroitement liés: l'exposition d'Anvers et la première visite de Congolais en Belgique. Il s'agit du chef bakongo MASSALA — qui a été très utile à STANLEY — accompagné de deux notables, l'un de Vivi, l'autre des Stanley Falls, d'un interprète noir qui a été au service de STANLEY, de quatre femmes et de quatre enfants.

* Communication établie dans le cadre des activités de la Commission d'Histoire (*Bull. I.R.C.B.*, 1952, 1064-1066) et présentée à la séance du 20 mai 1964 de ladite Commission.

(1) Ces dix-huit lettres nous ont été aimablement communiquées par un descendant du général baron NICAISE. Une photocopie de ces documents est déposée au Musée royal de l'Afrique centrale. Une autre photocopie est remise au Musée royal de l'Armée.

(2) Voir, sous la signature de E. ENGELS, notice dans le T. IV, col. 655, de la *Biographie Coloniale Belge* publiée par l'Académie royale des Sciences coloniales (Bruxelles, 1955).

Le Roi écrit:

Lettres du Roi Léopold II
Nicaise *

que nous résumons ci-après
Madame la générale NICAISE
son mari, le 2 septembre 1882:

notre sympathie pour vous est
dans de toute notre âme.

Je estime le Souverain éprou-
vé.

ans. Officier d'artillerie d'une
vaillant et remarquable orga-
NICAISE, né à Gand le 9 mai 1827,
LÉOPOLD I^{er}, chef de cabinet du
Empereur de LÉOPOLD II. En 1885,
nommé inspecteur général de

(1885), le Roi se préoccupe de
l'exposition d'Anvers et la
Belgique. Il s'agit du chef
travaux utile à STANLEY — accom-
plir l'autre des Stanley Falls,
service de STANLEY, de quatre

des activités de la Commission
) et présentée à la séance du 20 mai

aimablement communiquées par un
photocopie de ces documents est déposée
autre photocopie est remise au Musée

RELS, notice dans le T. IV, col. 655,
par l'Académie royale des Sciences

Ce serait très bien de montrer Brasschaet aux Congolais. On
devrait aussi leur faire voir l'exposition, Anvers, Seraing et Bruxelles
puis terminer leur séjour par une visite à Laeken.

Cette première délégation congolaise sera présentée au Roi, à
la Reine, à l'archiduc RODOLPHE et à la princesse STÉPHANIE en
la salle des Gobelins, au pavillon français de l'exposition
d'Anvers. Les Congolais seront ensuite reçus avec solennité au
Palais de Laeken au mois de juillet 1885.

C'est le colonel WAUWERMANS, président de la Société de
Géographie d'Anvers qui avait organisé la section du Congo à
l'exposition d'Anvers et qui avait pris l'initiative d'inviter le chef
MASSALA en Belgique. Le Roi écrit à ce propos au général
NICAISE:

Je désire, lorsque le moment viendra, être poli pour les différents
comités qui se sont occupés de l'exposition du Congo et des Congo-
lais. J'espère que vous pourrez faire entendre tout cela à WAUWER-
MANS.

Et la flèche du Parthe:

J'espère aussi que vous pourrez ramener un autre personnage à plus
de convenance et dans des voies meilleures... (Lettre du 17 juin 1885).

La plupart des lettres qui suivent ont pour objet la défense du
Congo. C'est un grave sujet de préoccupation pour le Souverain.
Il craint une attaque brusquée des Portugais. Il faut d'urgence des
officiers, des sous-officiers et même des soldats spécialistes, tous
Belges bien entendu; il faut des canons, des fusils, des munitions.
Sans cesse, le Roi insiste à ce sujet:

Huit mois c'est bien long pour attendre ces canons. Ne pour-
rait-on pas en trouver de tous finis chez KRUPP? Ces canons devraient
pouvoir percer les plaques du *Monitor* portugais, ancien navire. Toute-
fois, il serait bon si possible de les avoir de la force de ceux que nous
possédons pour battre les passes de l'Escaut (Lettre du 4 septembre
1890).

— Si nous étions trop pressés par les circonstances pour pouvoir commander 6 canons avec leurs accessoires et munitions, pourrions-nous les acheter au Gouvernement belge? Le 12 rayé peut-il percer des canonniers ordinaires (...) Pourrions-nous acheter des fusils à l'Etat belge en ce moment? (Lettre du 5 septembre 1890).

— Le problème à résoudre est d'empêcher que les plus forts cuirassés que la profondeur permet de faire remonter jusqu'à Boma et Matadi puissent détruire soit notre capitale, soit la tête de notre chemin de fer. Et que de *leur territoire* les Portugais puissent brûler Boma ou Matadi (Lettre du 13 septembre 1890).

Dans cette même lettre, le Roi conseille au général NICAISE de conférer préalablement avec CAMBIER et LIEBRECHTS et l'invite à assister ensuite à une réunion au Palais avec VAN EETVELDE, JANSSEN et WAHIS. « Je les préviendrai et j'assisterai à l'entretien... »

La lettre du 9 novembre 1890 s'inquiète de la construction de la batterie de Boma et de celle de Matadi. Dans cette même lettre, le Roi réclame des hommes: un ingénieur pour les fortifications, un commandant de batterie, des officiers et des sous-officiers. Mais il ajoute: « Nous sommes obligés d'agir avec grande économie. »

Le 5 janvier 1891, le Roi confirme que le Ministère de la Guerre a consenti à « prêter » à l'Etat indépendant 1 000 fusils Albin avec baïonnettes et 100 000 cartouches et demande au général de veiller à l'embarquement à Anvers de ce matériel le 6 février.

Le 30 décembre 1891, nouvelle demande instante de canons « pour la défense d'un camp retranché dans l'intérieur »; « Vous savez combien au point de vue politique il importe qu'en Afrique je sois armé sans perte d'une minute. »

Parmi ces lettres que nous venons de résumer, il en est une — celle du 16 juillet 1887 adressée au général se trouvant en Allemagne — qui n'effleure aucun sujet essentiel et la dernière phrase s'en explique:

Comme je ne doute pas que la poste ouvrira ma lettre je prie à ce qui précède que la nouvelle expression de mes sentiments vous.

par les circonstances pour pouvoir
accessoires et munitions, pourrions-
t belge? Le 12 rayé peut-il percer
pourrions-nous acheter des fusils à
e du 5 septembre 1890).

empêcher que les plus forts cuirassés
faire remonter jusqu'à Boma et
re capitale, soit la tête de notre
histoire les Portugais puissent brûler
embre 1890).

si conseille au général NICAISE
AMBIER et LIEBRECHTS et l'invite
au Palais avec VAN EETVELDE,
tiendrai et j'assisterai à l'entre-

inquiète de la construction de
Matadi. Dans cette même lettre,
génieur pour les fortifications,
officiers et des sous-officiers.
obligés d'agir avec grande

irme que le Ministère de la
Etat indépendant 1 000 fusils
0 cartouches et demande au
t à Anvers de ce matériel le

demande instante de canons
hé dans l'intérieur»; « Vous
que il importe qu'en Afrique
e. »

de résumer, il en est une —
général se trouvant en cure
un sujet essentiel et la der-

ouvrira ma lettre je n'ajoute
sion de mes sentiments pour

La chaleur de ces sentiments s'exprimera dans une dernière
lettre du 30 mai 1892. Le lieutenant-général NICAISE a soixante-
cinq ans et va être mis à la retraite.

La lettre que le Roi lui écrit à cette occasion mérite d'être
reproduite en entier:

Mon cher Général,

Je tiens à vous annoncer qu'en témoignage de gratitude pour
vos éminents services, le titre de Baron, héréditaire par ordre de
primogéniture, vous est accordé par un arrêté royal que vient de me
faire signer le Ministre des Affaires étrangères.

Au moment où vous allez être admis à faire valoir vos droits
à la retraite, permettez-moi, mon cher Général, de vous remercier du
zèle et du dévouement dont vous avez donné tant de preuves ainsi
que de vos efforts constants pour assurer les progrès de l'artillerie
auxquels vous vous êtes consacré sans relâche depuis tant d'années.

Croyez-moi bien, mon cher Général,

Votre très affectionné
LÉOPOLD.

Ce certificat royal était certes amplement mérité...

Le 20 mai 1894.